



Le Choix
Citoyens pour
une mort choisie

Infolettre 79 - 11/09/2025

J- 3 :

POINT SUR LE PROCÈS DE BERNARD SENET

**Le lundi 15 septembre
approche !
Premier jour du procès,
prévu pour durer jusqu'au 9
octobre, au Tribunal de
Paris, Porte de Clichy**



Le tribunal de Paris - Porte de Clichy (17eme)

LA MÉDIATISATION SE MET EN PLACE

Un communiqué de presse va être largement diffusé. Vous pouvez le retrouver sur notre site internet.

[Lire le communiqué de presse](#)

Bernard Senet a déjà reçu de nombreux journalistes. Un premier article vient de paraître dans *La Provence*

[Lire l'article sur notre site](#)



LaProvence.

**DES PERSONNALITÉS CONNUES
TÉMOIGNERONT EXCLUSIVEMENT POUR
SA DÉFENSE**



Contrairement à ce qui a été indiqué par d'autres sources, des personnalités partageant son éthique médicale sur l'aide à mourir se sont engagées à témoigner pour sa seule défense. Ce sont le philosophe **André Comte-Sponville**, le journaliste **François de Closets**, le médecin et ancien député **Jean-Louis Touraine**, les docteurs **Denis Labayle** et **François Guillemot**, tous deux membres de la commission médicale de notre association.

Nous renouvelons nos appels à la retenue dans les manifestations de notre soutien à Bernard Senet, à l'ouverture et pendant le déroulement du procès. Évitions tout risque de huis clos, accru dans le contexte du mouvement social actuel.



Le 15 septembre, premier jour du procès sera décisif pour son déroulement effectif. Nous vous tiendrons informés des dispositions prises par la Présidente du tribunal.

**MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS**
Ne l'oubliez pas : ce combat est le vôtre !

Nathalie Andrews & Annie Wallet
Co-présidentes

Maison de la Vie Associative et Citoyenne
« Le Choix – Citoyens pour une mort choisie »
Boîte n° 46, 22 rue Deparcieux - 75014 Paris

[>> Contact courriel](#)

[Se désinscrire](#)

© 2025 [Le Choix - Citoyens pour une mort choisie](#)